
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 2 février 2007

Des collectivités de l'Alberta reçoivent un financement pour des projets de transports en commun, d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées et de gestion des déchets

Edmonton, Alberta – Les municipalités à la grandeur de l'Alberta devraient profiter de l'annonce par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta d'un investissement de 130 millions de dollars pour des projets en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Les collectivités de Medicine Hat et de Brooks recevront aujourd'hui 12 millions de dollars pour la réalisation de projets locaux. Les projets admissibles aux termes du FIMRCA peuvent porter sur l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, les transports en commun et l'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics. Le Fonds permet également de financer la réfection des routes et des ponts, des projets culturels, récréatifs et touristiques ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

« Le nouveau gouvernement du Canada s'emploie à faire avancer les choses pour la population de l'Alberta », a déclaré l'honorable Rona Ambrose, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien. « Grâce à des investissements importants dans l'infrastructure, nous respectons nos promesses de rendre nos collectivités plus dynamiques et en faire des endroits où il fait bon vivre, travailler et fonder une famille. »

« Le programme du FIMRCA est un parfait exemple de ce que peuvent réaliser les gouvernements fédéral et provincial et les municipalités lorsqu'ils unissent leurs efforts pour répondre aux besoins des citoyens de l'Alberta », a indiqué l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. « Les projets approuvés vont de l'amélioration des procédés d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées à la réfection des routes et des ponts locaux en passant par les loisirs. »

- suite -

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Les deux ordres de gouvernement investissent chacun 88 millions de dollars dans le programme, soit une contribution totale de 176 millions de dollars.

« Aujourd'hui, le gouvernement a franchi une étape importante dans l'engagement qu'il a pris le printemps dernier concernant le FIMRCA », a affirmé Donald W. Johnson, président de l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties (AAMDC). « L'AAMDC est heureuse de constater que les fonds du FIMRCA seront vraiment investis dans des projets importants d'infrastructures. Étant donné que la demande en infrastructures rurales municipales est en constante augmentation, les programmes comme le FIMRCA sont sans aucun doute nécessaires pour préserver le dynamisme et la viabilité de nos collectivités. »

« Compte tenu de la croissance sans précédent de l'Alberta et des défis auxquels doivent faire face les municipalités pour suivre le rythme de cette expansion, le FIMRCA demeure un élément important permettant d'assurer la viabilité de nos collectivités. Le FIMRCA, qui consiste à soutenir les projets écologiques et les objectifs environnementaux du Canada et de l'Alberta tout en améliorant la santé et la sécurité des citoyens de la province, correspond aux buts de l'AUMA, qui sont d'établir des collectivités économiquement viables, dynamiques sur le plan culturel, socialement ouvertes et unificatrices ainsi que responsables sur le plan environnemental par l'adoption de pratiques de gestion exemplaires. Nous sommes très heureux de l'annonce faite aujourd'hui », a déclaré Bob Hawkesworth, président de l'AUMA.

Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Personnes-ressources :

Donna Kinley Gestionnaire, Communications Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Edmonton (Alberta) Tél. : (708) 495-6892	Jerry Bellikka Directeur des communications Ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta Edmonton (Alberta) Tél. : (780) 415-1841
---	--

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens albertains - que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées - profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 880 000 dollars a aussi été mis de côté à l'intention des municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes sera au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande?

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1-800-396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et www.infratrans.gov.ab.ca.